CHANDRA PANECHOU
NOTAIRE

Notaires de France

J'achète un bien immobilier

Les documents généralement utiles à réunir

Aucun document n'est nécessaire pour nous contacter. Prenez simplement rendez-vous ou écrivez-nous pour nous exposer votre projet — nous verrons ensemble, selon votre situation, les pièces à réunir pour avancer sereinement.

Documents généraux

- Carte d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité, et titre de séjour si étranger
- Livret de famille, contrat de mariage ou PACS, jugement de divorce (le cas échéant)
- Offre d'achat signée, le cas échéant

Concernant le financement

- Coordonnées de votre conseiller bancaire
- Une idée de votre budget et de votre mode de financement (comptant, prêt en cours de constitution...), si vous l'avez déjà

Cette liste est succincte. Nous identifierons ensemble, lors de notre échange, les pièces complémentaires à fournir selon votre projet.